



Le compostage

Et nos déchets deviennent  ... un amendement pour nos sols !



Le compostage ?

Le compostage domestique consiste à mettre en contact, directement avec la terre, nos déchets organiques de la cuisine et du jardin pour qu'ils se décomposent. Grâce aux insectes du sol et aux micro-organismes, ces déchets se transforment, en présence d'eau et d'oxygène, ainsi en un amendement stabilisé, proche du terreau : le compost.

Les bonnes raisons de composter

Composter ses déchets fermentescibles permet de réduire les quantités d'ordures ménagères enlevées collectivement et destinées à l'enfouissement.

Composter ses déchets, c'est se fabriquer un produit gratuit, naturel, de qualité qui améliore à la fois la structure et la fertilité du sol de son potager et de son jardin.

Comment cela fonctionne ?

Il faut installer le composteur, ou le tas, en contact directement avec le sol et mélanger les apports HUMIDES (azotés : épluchures, fruits et légumes...) et les apports SECS (carbonés : paille, herbes sèches, feuilles mortes...) pour trouver le bon équilibre. C'est très simple !

Une montée en température (dégradation bactérienne) va se produire, puis les insectes du sol vont se nourrir de nos déchets, les digérer et fabriquer le COMPOST.

Vente de composteur et conseils compostage au SYTEC

Composteur 500L - 27€ (fabriqué en bois de récup' par une association locale d'insertion)

Contactez :
Sophie Aïchaoui au 04 71 60 62 86

Quels déchets dans le composteur ?

LE COMPOSTAGE, UN PROCESSUS NATUREL

je peux mettre 😊

- ✓ Epluchures de fruits de légumes
- ✓ Marc de café avec le filtre
- ✓ Sachets de thé
- ✓ Coquilles d'œufs écrasées
- ✓ Fruits, légumes abimés en morceaux
- ✓ Essuie-tout en petite quantité
- ✓ Fleurs fanées

je ne peux pas mettre 😞

- ✗ Restes de viande de poisson de pain de fromage
- ✗ Restes cuisinés
- ✗ Plastique, métal

SYTEC Syndicat des Territoires de l'Est Cantal